

### Motion en soutien à la commune de Mazaugues contre le projet de carrière au lieu-dit « La Caire de Sarrasin »

09.08.2019

Le Conseil de Parc du PNR de la Sainte-Baume tient à apporter tout son soutien au collectif d'associations "anti carrière" et à la commune de Mazaugues dans leurs démarches pour empêcher la création d'une carrière d'extraction de granulats au lieu-dit : la Caire de Sarrasin.

Il est à noter que malgré tous les recours judiciaires, tous les avis de spécialistes de l'environnement et de l'eau qui font ressortir un grand risque, toutes les oppositions des collectivités territoriales et des habitants, le carrier est autorisé à exploiter la carrière.

Cette situation est inique. On impose, dans un espace naturel, une activité industrielle qui va détériorer le cadre de vie par ses nuisances et détruire un paysage remarquable, et ce dans un Parc naturel régional dont l'existence-même est fondée sur la protection de l'environnement. Par ailleurs, ce projet de carrière n'est pas en concordance avec les objectifs de la Charte du Parc.

Cette volonté des pouvoirs publics va à l'encontre de toutes les réglementations en vigueur sur la protection de l'eau, de la biodiversité, de la faune et de la flore.

L'intérêt particulier est ici privilégié au détriment de l'intérêt collectif.

Le décaissement d'une quarantaine de mètre de profondeur sur une vingtaine d'hectares fait courir un grand risque de perturbation des masses d'eau souterraines qui ont un rôle essentiel dans l'alimentation du Caramy qui alimente de nombreuses communes. Conscient des enjeux et de l'importance qu'elles ont, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume a lancé en 2018 une étude sur les zones de sauvegarde des masses d'eau souterraines dans la perspective d'assurer un approvisionnement en eau potable, durable dans le temps.

Par ailleurs, une étude très récente valide la présence, dans les galeries minières à l'aplomb de la zone à exploiter par le carrier, de plusieurs espèces de chiroptères dont certaines classées sur la liste rouge des espèces menacées en France (en danger d'extinction).

Les raisons de s'opposer à ce projet sont nombreuses et bien étayées par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume dans sa motion de soutien à la commune de Mazaugues, validée en Comité syndical du 10 juillet 2019.

Le Conseil de Parc, avec l'ensemble des éléments dont il a connaissance aujourd'hui, demande donc aux pouvoirs publics de reconsidérer sa décision.